

OBJET / GAIA

**Budget annexe  
des caveaux et  
columbariums :  
décision  
modificative n°1**

-----  
**DATE DE  
CONVOCATION :**  
**DEIALDIAREN DATA :**  
22 septembre 2021  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien  
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 21  
hor zirenak:

Nombre de votants / 28  
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despèries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Marie Aristizabal, adjointe, M. Peio Etcheleku, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaïa Beyrie, M. Michel Duthilleul, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Marie Aristizabal à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino, Mme Bernadette Remeau à Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze, Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty, Mme Amaïa Beyrie à M. Philippe Bacardatz, M. Michel Duthilleul à Mme Lilian Hirigoyen.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Mme Aizpuru, adjointe aux finances, rappelle que par délibération en date du 5 juillet 2021, le Conseil municipal a validé la demande de rétrocession faite par M. André BEAUDOU.

Le 8 juillet 2021, M. le Maire de Cambo-les-Bains, agissant en cette qualité au nom et pour le compte de la commune a validé l'acte de rétrocession n°3467.

Cette rétrocession a pour effet le remboursement à M. BEAUDOU :

- de la somme de 342,09 € sur le budget principal de la commune et correspondant à la concession acquise le 17/12/2018 pour une durée de 30 ans,
- de la somme de 2 115 € sur le budget annexe des caveaux et correspondant à l'acquisition, le 17/12/2018, d'un caveau deux places sis file 26 n°2.

Les crédits inscrits au budget primitif 2021 sur les chapitres 011 et 65 du budget annexe des caveaux ne permettent pas d'effectuer ce remboursement matérialisé, comptablement, par l'émission d'un mandat sur le chapitre 67, article 673 « titres annulés (sur exercices antérieurs) ».

Le Conseil municipal est invité à autoriser la décision modificative suivante :

Virement de crédits de 2 115 € :

- par diminution de 2 115 € du chapitre 011, article 6052 « achats de matériel, équipement et travaux »
- et par augmentation d'égal montant (2 115 €) du chapitre 67, article 673 « titres annulés (sur exercices antérieurs) ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité approuve la décision modificative tel que mentionnée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Christian DEVEZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza